

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1187

présenté par

M. Braouezec, M. Chassaigne, M. Dolez, M. Gosnat, M. Daniel Paul, Mme Amiable,
M. Asensi, M. Bocquet, Mme Billard, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 72

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« six »,

le mot :

« quatorze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent que ce texte de loi prévienne les dangers liés aux effets des ondes électromagnétiques sur les jeunes publics.